

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Conseiller (ère) en aménagement et environnement

Poste permanent



VILLAGE DE SENNEVILLE

130 ans d'histoire... l'une des plus anciennes municipalités du Québec!

Vous êtes une personne passionnée par l'aménagement du territoire et souhaitez avoir un impact concret sur notre territoire?

Si vous avez répondu oui à cette question, ce poste est pour vous!

Le Village de Senneville est un joyau pittoresque situé sur la pointe ouest de l'île de Montréal. Senneville compte près de 1000 citoyens et est présentement en pleine croissance en matière de développement résidentiel avec les projets de « Senneville-sur-le-parc » et du « Boisé Pearson ». Soucieux des services offerts à ses citoyens, le Village de Senneville s'est doté d'une vision stratégique fondée sur son histoire et son cadre exceptionnel, tout en tenant compte des défis liés aux changements climatiques afin de contribuer à la qualité de vie de ses résidents.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice Infrastructure et Urbanisme, le ou la titulaire assumera un rôle stratégique et opérationnel. Il ou elle planifiera, mettra en œuvre et contrôlera divers moyens visant à assurer le respect des règlements municipaux et provinciaux en matière d'urbanisme et d'environnement. En collaboration avec son supérieur, la personne sera également appelée à gérer les ressources humaines, financières et matérielles du service.

En plus d'organiser et de contrôler les activités liées au développement du territoire, d'analyser et de suivre les dossiers, d'émettre des permis et certificats, ainsi que de veiller à l'inspection et aux services aux citoyens, la personne sera responsable d'étudier les demandes en matière d'urbanisme et d'environnement et de formuler des recommandations. Elle participera à l'élaboration, à la modification et à la mise à jour de la réglementation, et préparera les dossiers destinés au comité consultatif d'urbanisme (CCU). Elle offrira également un soutien technique et stratégique à la direction et à l'inspecteur.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer un rôle-conseil et mettre à profit son expertise en planification, intégration urbaine et mobilité durable dans le cadre des projets stratégiques de la municipalité;
- Contribuer à l'élaboration de la planification stratégique à long terme (mobilité, densification, protection des milieux naturels, etc.);
- Réaliser des études sur la viabilité des nouveaux secteurs de développement, mener des analyses et études préliminaires et rédiger les rapports et notes techniques correspondants;
- Identifier les enjeux liés à la mobilité et à l'aménagement du territoire dans le développement des projets, et proposer des solutions visant à améliorer les conditions existantes ainsi que les offres de transport collectif, pistes cyclables, etc.;
- Effectuer les recherches, analyses, synthèses et rapports nécessaires dans son champ d'intervention;
- Veiller à l'application des lois et règlements relatifs à l'aménagement du territoire (LAU, LQE, LPC, etc.) ainsi qu'aux dispositions réglementaires concernant les arbres, tant sur le domaine public que privé;
- Réaliser l'analyse, l'élaboration et le suivi des projets de modification réglementaire, et expliquer les politiques et règlements aux citoyens de manière claire et accessible;
- Tenir à jour la cartographie et les bases de données territoriales;
- Analyser les demandes de permis et certificats afin d'en vérifier la conformité réglementaire;
- Apporter un soutien aux diverses activités de la Direction et agir comme expert auprès des autres services municipaux pour l'estimation et la planification de leurs projets;
- Collaborer étroitement avec la Direction des affaires juridiques et du Greffe;
- Représenter la municipalité et la Direction sur certains comités internes et externes, et assurer le suivi auprès de la Direction;
- Participer à l'organisation et à l'animation de consultations publiques, séances d'information citoyenne et autres ateliers participatifs;

OUVERTURE DE POSTE - AFFICHAGE

Conseiller (ère) en aménagement et environnement

Poste permanent



- Préparer la documentation explicative requise, coordonner et assurer le bon fonctionnement du CCU;
- Formuler des recommandations afin de faciliter la prise de décision des membres du CCU et du conseil municipal;
- Collaborer avec la directrice pour définir les orientations, objectifs et priorités du service;
- Participer à l'optimisation des processus, procédures et outils existants dans une perspective d'amélioration continue;
- Assurer un accompagnement professionnel auprès des requérants (Citoyens, Promoteurs etc..) en matière d'urbanisme et environnement afin de les informer des exigences réglementaires, répondre aux questions et avoir une approche proactive et collaborative pour le traitement des demandes.
- Assumer tout autre mandat confié par la directrice du département.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un baccalauréat en urbanisme;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience en urbanisme et en aménagement du territoire, idéalement en milieu municipal;
- Maîtriser les cadres légaux et réglementaires en matière d'urbanisme et environnement;
- Avoir une excellente connaissance de la suite Microsoft Office, d'AutoCAD et des outils de géomatique;
- Connaissance du logiciel AccèsCité Territoire (atout);
- Démontrer un sens aigu du service à la clientèle et d'excellentes aptitudes relationnelles;
- Faire preuve de sens politique et de solides compétences en communication;
- Posséder des qualités de leadership, d'autonomie et une capacité à prendre des décisions éclairées;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse, rigueur professionnelle;
- Capacité à établir des priorités, à travailler sous pression et à respecter des échéanciers serrés;
- Habilités marquées pour le travail d'équipe, fort esprit de collaboration et sens de l'organisation;
- Excellentes aptitudes à la communication orale et écrite en français et en anglais;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

AVANTAGES ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Des défis professionnels, la possibilité de faire progresser votre carrière et de vous épanouir dans un environnement de travail valorisant;
- Un poste permanent avec un horaire de 35 h par semaine;
- Disponibilité lors des soirées pour les rencontres de CCU, consultations publiques, conseils municipaux et autres événements;
- Heures d'été à longueur d'année (les vendredis se terminent à 12 h);
- Une rémunération globale compétitive avec plusieurs avantages sociaux (c.à.d. congés maladie, fonds de pension, assurances collectives, etc.);
- Taux horaire à partir de 34,40\$/heure selon l'expérience;
- Une importance accordée à la conciliation travail-vie personnelle.

CANDIDATURES

Vous possédez les compétences requises et le défi vous intéresse? Faites-nous parvenir votre **curriculum vitae** à l'adresse suivante : rh@senneville.ca.